

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

TRAITEMENT DU PREMIER PATIENT DANS L'ESSAI DE PHASE 2 MATISSE ÉVALUANT IPH5201 DANS LES CANCERS DU POUMON AU STADE PRÉCOCE

- **L'essai de Phase 2 MATISSE évalue IPH5201, un anticorps monoclonal bloquant ciblant CD39, en combinaison avec Imfinzi (durvalumab) et la chimiothérapie dans les cancers du poumon au stade précoce**
- **IPH5201 est développé en collaboration avec AstraZeneca**

Marseille, le 26 juin 2023, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») a annoncé aujourd'hui que le premier patient a été traité dans l'essai de Phase 2 MATISSE ([NCT05742607](#)) mené par Innate Pharma. MATISSE est une étude de Phase 2 multicentrique avec un seul bras de traitement évaluant IPH5201, un anticorps monoclonal anti-CD39, en traitement préopératoire et adjuvant en combinaison avec durvalumab (anti-PD-L1) et la chimiothérapie, chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules à un stade précoce et opérable, n'ayant pas reçu de traitement d'immunothérapie.

Les objectifs principaux de l'étude sont d'évaluer l'activité antitumorale du traitement préopératoire sur la base de la réponse pathologique complète (pCR) et de la tolérance.

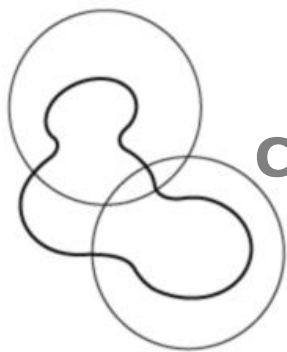
Innate est responsable de la conduite de l'étude et partage les coûts de l'étude avec AstraZeneca (LES/STO/Nasdaq : AZN). AstraZeneca fournit les produits testés nécessaires pour mener l'essai clinique.

Joyson Karakunnel, MD, MSc, FACP, Directeur Médical d'Innate Pharma, déclare : « Nous sommes heureux d'annoncer le traitement d'un premier patient dans cette étude de Phase 2 conduite en collaboration avec notre partenaire AstraZeneca. L'étude vise à évaluer le potentiel de la combinaison de notre candidat-médicament IPH5201 avec durvalumab en traitement préopératoire avec la chimiothérapie et adjuvant chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules à un stade précoce et opérable. Si cette combinaison montre une activité antitumorale tout en restant bien tolérée, comme cela a été observé dans l'étude de Phase 1 précédente, ce sera une avancée majeure dans le développement d'IPH5201 dans cette indication. »

Fabrice Barlesi, MD, PhD, Professeur de médecine à l'Université Paris-Saclay, directeur général de Gustave Roussy et investigateur principal de l'étude, ajoute : « Malgré l'introduction de nouvelles stratégies, incluant l'immunothérapie par inhibiteurs de checkpoints, encore de nombreux patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules opérables à un stade précoce rechutent après le traitement, ce qui laisse un besoin médical important dans ce contexte. IPH5201 est une approche potentielle pour réduire l'immunosuppression et promouvoir une réponse immunitaire antitumorale dans le microenvironnement tumoral. Nous attendons avec impatience la poursuite du recrutement et les résultats de cet essai. »

Plus d'information à propos de l'étude de Phase 2 MATISSE sont disponibles sur le site internet de clinicaltrials.gov.

Innate a reçu un paiement d'étape de 5 millions de dollars d'AstraZeneca lors de la prise de décision d'avancer IPH5201 vers un essai de Phase 2.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

A propos d'IPH5201:

IPH5201 est un anticorps bloquant ciblant la voie immunosuppressive CD39. CD39 est une enzyme extracellulaire exprimée dans le microenvironnement tumoral, à la fois sur les cellules immunes infiltrant la tumeur et sur les cellules stromales, dans plusieurs types de cancer. CD39 inhibe le système immunitaire en dégradant l'adénosine triphosphate (ATP) en adénosine monophosphate (AMP), qui est ensuite dégradé en adénosine par l'enzyme CD73. En favorisant l'accumulation d'ATP immunostimulant et en empêchant la production d'adénosine immunosuppressive, le blocage de CD39 peut stimuler l'activité anti-tumorale.

À propos de l'accord multi-termes entre Innate Pharma et AstraZeneca :

En octobre 2018, Innate Pharma et AstraZeneca ont conclu un accord de collaboration, comprenant une option sur IPH5201, un anticorps monoclonal anti-CD39. Dans le cadre de l'option de co-développement et de co-commercialisation d'IPH5201, AstraZeneca a versé un paiement initial de 50 millions de dollars. Innate pourrait recevoir jusqu'à 825 millions de dollars en paiement à l'exercice de l'option, des paiements d'étape et des redevances sur les ventes. Innate aura la possibilité d'une co-promotion et d'un partage des profits en Europe.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais d'anticorps thérapeutiques et de sa plateforme propriétaire ANKET® (**A**ntibody-based **NK** cell **E**ngager **T**herapeutics).

Le portefeuille d'Innate comprend le programme propriétaire lacutamab, développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, monalizumab développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules, ainsi que des anticorps multi-spécifiques engageant les cellules NK issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Informations pratiques :

Code ISIN

FR0010331421

Code mnémorique

Euronext : IPH Nasdaq : IPHA

LEI

9695002Y8420ZB8HJE29



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur «Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler
Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88
henry.wheeler@innate-pharma.fr

NewCap

Arthur Rouillé
Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15
innate@newcap.eu